

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE -----

Séance du 17 décembre 2010
(convocation du 6 décembre 2010)

Aujourd'hui Vendredi Dix-Sept Décembre Deux Mil Dix à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. LOTHAIRES Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUVEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, Mme TERRAZA Brigitte, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. BENOIT Jean-Jacques à M. DUBOS Gérard à partir de 12 h 00
Mme CARTRON Françoise à M. HERITIE Michel jusqu'à 09 h 50
Mme CURVALE Laure à M. CHAUSSET Gérard jusqu'à 11 h 20
M. CAZABONNE Didier à M. CAZABONNE Alain
M. FREYGEFOND Ludovic à M. LABISTE Bernard à partir de 11 h 10
M. GAUTE Jean-Michel à M. GAÜZERE Jean-Marc
M. LABARDIN Michel à Mme CHAVIGNER Michèle jusqu'à 09 h 55
Mme LIRE Marie-Françoise à M. CAZENAVE Charles à partir de 11 h 50
M. PIERRE Maurice à M. SOUBABERE Pierre jusqu'à 09 h 50
M. ASSERAY Bruno à M. HURMIC Pierre
Mme CAZALET Anne-Marie à Mme COLLET Brigitte jusqu'à 09 h 50

M. COUTURIER Jean-Louis à Mme LACUEY Conchita
Mlle DELTIPLE Nathalie à M. MOULINIER Maxime à partir de 11 h 00
M. EGRON Jean-François à Mme FAORO Michèle à partir de 11 h 10
M. JOANDET Franck à M. ROSSIGNOL Clément jusqu'à 11 h 45
M. JUNCA Bernard à M. BOBET Patrick
M. MAURIN Vincent à Mme MELLIER Claude à partir de 11 h 35
M. MOGA Alain à M. GUYOMARC'H Jean-Pierre
M. POIGNONEC Michel à M. PUJOL Patrick
M. QUANCARD Denis à M. DUCASSOU Dominique
M. RESPAUD Jacques à Mme DIEZ Martine jusqu'à 11 h 00
M. SENE Malick à M. DAVID Alain

LA SEANCE EST OUVERTE

**Réseaux de solidarité - Association Gironde Initiative - Programme d'actions
2010 - Subvention de la Communauté Urbaine - Convention - Décision -
Autorisation**

Monsieur BRON présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Parmi les associations qui assurent sur le territoire de l'agglomération, une fonction d'accompagnement à la création d'entreprises grâce à la mise en oeuvre de fonds d'accompagnement et de développement de l'entrepreneuriat auprès de publics spécifiques, et/ou en difficulté, figure l'association Gironde initiative.

Créée en 2000 comme plate-forme d'initiative locale, Gironde initiative a un triple objectif :

- accompagner le futur entrepreneur afin de finaliser son projet,
- renforcer ses fonds propres par l'attribution de prêts d'honneur et l'obtention de concours bancaires,
- parrainer le créateur dans ses premières années d'activités.

Ainsi, celle-ci est amenée à mobiliser des fonds publics, semi-publics ou privés pour la mise en oeuvre de prêts personnels ou de prêts d'honneur. Le partenariat, initié dès 2003 par la Communauté Urbaine, avec ce type d'association permet à notre établissement public, de participer à un effet levier en faveur de la création d'entreprises, du fait qu'elle participe, avec d'autres, au maillage et à l'offre complémentaire adaptée aux besoins spécifiques des créateurs, soit par :

- le financement social,
- l'action en cofinancement,
- l'aide à la faisabilité et la concrétisation de projets.

Depuis sa création, cette association a mobilisé un total de 678 prêts d'honneur pour un montant de 4 203 519 €. Elle a permis la création ou la reprise d'activités de 523 petites ou très petites entreprises sur la Gironde, représentant plus de 900 emplois. Le montant du prêt d'honneur moyen est de 6 653 €, représentant 15% du financement des entreprises aidées.

Pour la seule année 2009, elle a, sur le territoire de la Communauté Urbaine, accordé 149 prêts d'honneur représentant un montant de 844 000 €.

Le plan de financement moyen des entreprises est de 50 029 €, pour un effectif moyen créé de 2 emplois par projet. Toutes les entreprises bénéficient d'un parrainage, et par ailleurs,

l'association organise des sessions de formations thématiques en direction des entreprises (lire et comprendre les documents comptables, comment fidéliser sa clientèle, etc.....) .

Compte tenu de l'évolution du nombre de créations /reprises d'entreprises, et devant l'accroissement du nombre de demandes, Gironde Initiative a renforcé en 2010 ses actions en faveur d'une part de la reprise d'entreprises en lien avec le dispositif Aquitaine Transmission mis en place par le Conseil Régional, la Caisse des Dépôts et Consignations et les Chambres Consulaires qui permet des prêts d'honneur pouvant aller jusqu'à 15 000 €, et, d'autre part, en faveur de l'accompagnement des sites en mutation économique.

Ainsi, l'association a accordé, en 2010, malgré le contexte économique difficile, 100 prêts d'honneur pour un montant de 700 000 € sur ses fonds propres, de développer le nombre de reprises d'entreprises et d'attribuer environ 10 000 € de prêts d'honneur « Aquitaine Transmission ». Egalement, Gironde Initiative s'emploie à conforter la consolidation des taux de pérennité des entreprises et le maintien d'un effet de levier sur les financements bancaires.

La Communauté Urbaine est sollicitée pour reconduire son soutien financier à hauteur de 10 000 € au budget 2010 de l'association qui s'élève à 209 902 € T.T.C, répartis comme suit :

DEPENSES	€ T.T.C	RECETTES	€ T.T.C
Fournitures	6 160	Vente de produits	61 000
Locations	12 367	Chambre des Métiers	6 098
Honoraires	12 600	CG33	60 000
Insertions	1 200	CUB	10 000
Déplacements	9 700	ASP	14 600
Frais postaux et bancaires	6 300	FSE	25 000
Salaires	161 250	Chambres consulaires	10 647
Autres charges	325	Cotisations	2 300
		Ingénierie Région	19 000
		Produits de gestion	1 257
TOTAL	209 902	TOTAL	209 902

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT QUE le programme d'actions de l'association Gironde Initiative pour l'année 2010 participe bien au développement du bassin d'emplois de l'agglomération et que la demande de subvention de cette association, au titre de l'année 2010, est justifiée.

DECIDE

Article 1 : l'attribution d'une subvention de 10 000 € en faveur de l'association Gironde Initiative pour le soutien à son programme d'actions au titre de l'année 2010,

Article 2 : monsieur le Président de la Communauté Urbaine est habilité à signer la convention ci-annexée, contenant les conditions de règlement de la subvention communautaire

Article 3 : le règlement de la subvention précitée sera imputé sur le budget de l'exercice en cours, chapitre 65, article 6574, fonction 900, CRBD100.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 17 décembre 2010,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
12 JANVIER 2011

PUBLIÉ LE : 12 JANVIER 2011

M. JEAN-CHARLES BRON